

TERMES ET CONDITIONS

PROGRAMME DE COMMANDITES POUR CURES THERMALES

VOUS PARTAGEZ NOUS PARTAGEONS

Règlement officiel

VOUS PARTAGEZ NOUS PARTAGEONS est un Programme de commandites pour cures thermales de La Roche-Posay, division de Cosmétique Active France, SNC au capital de 24 180 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Cusset sous le numéro 325 202 711, dont le siège social est situé 28 Avenue du Président Wilson - 03200 Vichy, agissant pour sa marque "La Roche-Posay". Le Programme ouvert aux résidents français, débute le 01/01/2015 à 9h et prend fin le 31/03/2015 à 23h59.

Admissibilité

Le Programme est gratuit et ouvert aux résidents français ayant atteint l'âge de la majorité en vigueur dans leur province ou territoire de résidence et parent d'un enfant de moins de 18 souffrant d'atopie, d'eczéma, d'ichtyose ou de séquelles de brûlure, tel que diagnostiqué par le médecin traitant, pédiatre ou dermatologue de leur enfant. Ne sont pas admissibles au Programme, les employés, représentants et mandataires du responsable du Programme français, ses agences respectives de publicité et de promotion, sociétés affiliées et apparentées ainsi que les membres de sa famille proche (parents, enfants, frères, sœurs, conjoint, quel que soit leur lieu de résidence) et foyers de tels employés.

Seule une participation par foyer est autorisée (même adresse postale et/ou électronique).

Comment candidater

Le jeu est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine (Corse incluse), à l'exception des membres du personnel de la société organisatrice et/ou des membres de leur famille en ligne directe, ainsi que toute personne ayant participé directement ou indirectement à la conception, à la réalisation ou à la gestion du jeu et/ou les membres de leur famille en ligne directe.

Le partage de photo sur le site La Roche-Posay

La participation à ce Programme est sans obligation d'achat. Les modalités d'inscription sont les suivantes :

- Se rendre sur le site Web du Programme à l'adresse <http://www.laroche-posay.fr/article/vpnp-home/a16853.aspx#lcat=top>, puis cliquer sur la page «PARTAGER VOTRE PHOTO ».
- Remplir tous les champs obligatoire du formulaire et cocher la case *J'ai lu et j'accepte que l'inscription ou l'utilisation du site constitue accord total avec les Conditions d'utilisation*. Soumettre votre photo au plus tard le 31/03/2015 à 23h59. Le Jeu sera régi par le Règlement suivant. Toute inscription non conforme au Règlement suivant sera rejetée sur-le-champ.

Ou

- Se rendre sur Instagram, avoir ou créer un compte Instagram et soumettre votre photo au plus tard le 31/03/2015 à 23h59.

Il est rappelé que le Jeu n'est pas associé à, géré, ni sponsorisé par Instagram et que le Participant ne fournira d'informations qu'à l'Organisateur et non à Instagram.

Pour participer celui-ci doit être titulaire d'un compte Instagram et respecter les conditions d'utilisations de la Plateforme Instagram accessible ici : <http://instagram.com/about/legal/terms/>

Concernant les participants se connectant via le site La Roche Posay, il leur suffira de publier une photo répondant au thème « Partagez votre photo avec votre produit La Roche-Posay favori».

Concernant le participant se connectant via Instagram, il leur suffira de publier une photo répondant au thème « Partagez votre photo avec votre produit La Roche-Posay favori». La légende de la photo devra obligatoirement contenir le hashtag dédié #vouspartageznouspartageons afin que celle-ci soit prise en compte.

Il est entendu que tout autre mode de participation que via le réseau Internet est exclu.

Toute participation au jeu incomplète, non-conforme aux conditions exposées dans le présent règlement, raturée, illisible, photocopiée, comportant des indications fausses, falsifiées, erronées ou enregistrées après la date limite de participation minuit ne sera pas prise en compte et sera considérée comme nulle.

Les photos subissent une procédure dite de « modération », de façon à s'assurer que les photos soient conformes et puissent apparaître sur le site La Roche-Posay :

- aux droits de Propriété Intellectuelle et/ou Industrielle éventuellement détenus par des tiers, notamment droit des marques et dessins et modèles ;
- aux droits de la personne et au respect de la vie privée et au droit à l'image ; tout participant s'engage à avoir obtenu l'accord des personnes présentes sur la photo ou à défaut celle de leur tuteur.
- à l'ordre public et aux bonnes mœurs (notamment apologie des crimes contre l'humanité, incitation à la haine raciale, pornographie, pornographie infantile, représentation de drogues ou produits illicites, nudité, comportement à risque, etc...)
- à l'image de la marque et/ou de la Société Organisatrice.

Il est demandé en conséquence à chacun des participants de s'assurer que les photos pour la participation au Concours respectent ces différentes conditions.

Toute photo ne répondant pas aux critères ci-dessus ne pourra pas être prise en compte pour la participation au jeu et sera de ce fait rejetée.

Toutes les 1000 photos partagées, un enfant sera sélectionné pour bénéficier d'une cure thermale de trois semaines au centre thermal de La Roche-Posay. Pour être candidat à la cure thermale, un formulaire spécifique doit être rempli en amont.

Être candidat pour les cures par commandites

La participation à ce Programme est sans obligation d'achat. Les modalités d'inscription sont les suivantes :

- Se rendre sur le site Web du Programme à l'adresse <http://www.laroche-posay.fr/article/vpnp-home/a16853.aspx#lcat=top>, puis remplir le formulaire accessible [ici](#).
- Remplir tous les champs du formulaire. Soumettre la candidature au plus tard le 31/03/2015 à 23h59. Le Jeu sera régi par le Règlement suivant. Toute inscription non conforme au Règlement suivant sera rejetée sur-le-champ.

Tous les documents soumis par courrier électronique devront comporter l'ensemble des réponses détaillées à toutes les questions afin de garantir leur légitimité vis-à-vis du candidat. Ainsi, si le responsable du Programme France a des doutes sur l'authenticité des documents soumis ou les juge incomplets pour justifier un cadeau de La Roche-Posay, la personne concernée ne sera pas admissible à poursuivre sa participation au Programme.

En cas d'emploi d'injures, de contenus et/ou de langages inappropriés dans les documents soumis, le candidat concerné se verra disqualifié sur-le-champ. La présence d'injures, de langages et/ou contenus inappropriés sera déterminée à la seule discrétion du responsable du Programme France, lequel aura le pouvoir absolu de prendre de telles décisions. Les candidats ne seront pas compétents et n'auront aucun droit pour contester ces questions.

Il conviendra de leur faire cocher la case indiquant qu'ils ont lu et accepté ce Règlement (le présent document).

Limite d'une inscription (1) par famille. En cas de pluralité d'inscriptions provenant d'une même famille, voire effectuées depuis une même adresse postale ou électronique, les inscriptions en question seront annulées.

En soumettant votre inscription, vous la déclarez conforme à toutes les conditions stipulées dans ce Règlement.

Le contact décline toute responsabilité légale concernant l'utilisation de votre inscription, étant entendu que vous devrez également dégager sa responsabilité dans l'éventualité où il serait découvert par la suite, que vous auriez dérogé au Règlement ou que vous ne l'auriez pas scrupuleusement respecté.

Cures thermales par commandite

Les enfants retenus seront les bénéficiaires d'une cure thermale de trois semaines au centre thermal de La Roche-Posay, inclusion faite du transport à La Roche-Posay (France), ainsi que de l'hébergement sur place pour les enfants et leurs parents et les repas quotidiens.

Notification aux familles des enfants retenus

Les familles seront contactées directement par le responsable du Programme France.

Sélection des candidats

L'attribution aux candidats des cures thermales par commandite, sera décidée par un jury composé d'un dermatologue et d'un pédiatre, en fonction de la gravité de leurs symptômes et de l'adéquation des protocoles de traitement des cures thermales. Toutes les candidatures seront examinées entre le 01/02/2015 et le 30/04/2015.

Chaque famille d'enfant retenue se verra :

- contacter par courrier électronique uniquement, par le responsable du Programme France dans les trente (30) jours suivant la fin de la période de sélection.
- invitée à signer une déclaration et un formulaire de décharge remis par le responsable du Programme France dans les dix (10) jours de leur prise de contact.

Dans l'éventualité où l'une des conditions mentionnées aux présentes ne serait pas respectée, l'inscription de la famille retenue sera annulée, et les documents de candidature soumis par un nouveau candidat seront étudiés en vertu du Règlement officiel du Programme.

Conditions générales

Tous les renseignements communiqués par les demandeurs doivent être complets et exacts. Tous les bulletins de participation incomplets, falsifiés, dupliqués et soumis tardivement seront réputés nuls, ce qui annulera l'admissibilité des candidats concernés aux cures thermales par commandite.

Le responsable du Programme France se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne du Programme s'il est estimé qu'elle cherche à altérer le processus d'inscription ou le fonctionnement du Programme ou du site Web du Programme ; agit en violation du Règlement officiel ou de façon à perturber le bon déroulement du Programme, ou dans l'intention de déranger, maltraiter, menacer ou harceler toute autre personne.

S'il est constaté que des tentatives ont été faites via une candidature enregistrée pour :

- procéder à plusieurs inscriptions par candidat enregistré par jour durant la période du Programme.
- utiliser tout Programme automatisé, scripté, à macro ou robotisé pour toute inscription ou
- s'inscrire systématiquement le même jour depuis un même ordinateur / une même adresse IP (y compris, sans toutefois s'y limiter, la création de faux comptes de messagerie électronique) ; une disqualification pourra alors s'ensuivre, à la seule et entière discrétion du responsable du Programme France.

Avertissement : toute tentative délibérée visant à endommager un site Web ou à compromettre fonctionnement légitime du Programme par le biais d'une application ou par toute personne constitue une violation des lois civiles et pénales. En cas d'une telle tentative, le contact se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts à cette personne dans toute la mesure autorisée par la Loi.

Les cures thermales par commandite sont incessibles et non remboursables au comptant ou en avoir, en tout ou en partie.

Tous les candidats au Programme s'engagent à respecter les conditions du présent Règlement officiel ainsi que toutes les décisions du responsable du Programme France, qui seront ne pourront faire l'objet de recours sur toutes les questions relatives au Programme. Le Programme est soumis à toutes les lois applicables. De par leur inscription, les candidats garantissent le responsable du Programme France, ses sociétés affiliées et apparentées, ainsi que ses agences de publicité et de promotion, sans oublier l'ensemble de ses administrateurs, dirigeants, actionnaires, employés, mandataires, successeurs et ayants droit respectifs, et les

dégagent de toute responsabilité au titre de dommages corporels, sinistres de toute nature résultant du Programme ou des cures thermales par commandite ou y relatifs.

Les candidatures retenues pour les cures thermales par commandite devront avoir été signées, puis retournées, dans le délai indiqué sur les documents, conjointement à une Déclaration de conformité au Règlement du Programme ainsi qu'une Décharge de pleine responsabilité, une exonération de publicité et/ou tout autre document.

De par la soumission de votre candidature, vous consentez à ce que le responsable du Programme France utilise, dans l'éventualité où vous remporteriez le concours, votre nom, lieu de résidence et photographie ou tout autre élément analogue, ainsi que votre témoignage sans aucune autre compensation ni aucun préavis, aux fins de publicité, de marketing ou d'information sur tout support ou format (dont Internet) relativement aux produits de ce Programme.

En soumettant votre candidature, vous déclarez avoir respecté le Règlement du Programme. Toutes les candidatures deviendront la propriété du responsable du Programme France et ne seront pas restituées à leur candidat respectif. Le responsable du Programme France ne communiquera qu'avec les candidats retenus. Chacun de ces derniers pourra être tenu de remettre au responsable du Programme France toute preuve établissant qu'il est bien le titulaire du compte de messagerie électronique associé à l'inscription retenue.

Aux fins du présent Programme, le candidat est réputé être la personne dont les coordonnées figurent sur la déclaration et formulaire de décharge. La cure thermale en commandite sera attribuée à l'enfant du candidat, sous réserve que toutes les conditions requises soient remplies.

Limitation de responsabilité

Sans limiter la décharge susmentionnée, il est entendu que le responsable du Programme France ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre d'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou de remise du prix à un Participant. Il décline également toute responsabilité en cas de force majeure ou d'événements échappant à sa volonté (y compris, sans toutefois s'y limiter, les problèmes techniques, les pertes ou retards de poste, etc.) qui perturberaient l'organisation et l'administration du Jeu. En de telles circonstances, nous devons prévenir les Participants dans les meilleurs délais via la Plateforme.

TÉMOIGNAGES/PHOTO

Vous nous autorisez par libre consentement, à procéder à tout affichage, reproduction, représentation et adaptation (notamment par traduction), en tout ou en partie, par séquence ou dans leur intégralité, de votre photo, votre création et/ou entretien. Ce consentement est donné à toutes fins de promotion, de marketing et de publicité de L'Oréal et/ou pour ses produits, sur les supports suivants : i) par presse écrite, journaux et magazines ii) sur Internet (quel que soit le site et/ou le support, en ce compris la Plateforme), iii) sur tout autre support promotionnel (notamment les supports visuels dans des points de vente au détail et sur les produits de L'Oréal) (ci-après les « Supports »).

Cette autorisation inclut la possibilité pour L'Oréal de procéder à toutes modifications des renseignements, tous ajouts et/ou suppressions relativement au dépôt initial de votre photo et/ou de l'entretien qu'elle jugera nécessaires, pourvu que ni votre photo ni votre entretien n'en soient dénaturés. Par les présentes, vous reconnaissez et acceptez que la photo et/ou l'entretien pourront être modifiés par L'Oréal.

En outre, l'utilisation de votre photo et/ou de l'entretien pourra être accompagnée de toutes légendes, y compris votre nom, prénom et votre âge. Vous autorisez également L'Oréal à traduire et/ou à ajouter des sous-titres à votre entretien.

Cette autorisation accordée sans droit de redevance, débute dès le premier affichage/publication sur un Support, pour le monde entier, sans limitation de quantité et pour la durée suivante : depuis le 01/01/2015 au 31/12/2015.

Vous déclarez être le propriétaire de tout droit des créations, entretiens et photos que vous nous avez communiqués.

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT

Nous pourrions être amenés à modifier ce Règlement, essentiellement afin de nous aligner sur toute nouvelle législation et/ou réglementation en vigueur, et/ou en vue d'améliorer la Plateforme. Toute modification et/ou tout avenant devront être intégrés au présent Règlement, feront l'objet d'une annonce sur la Plateforme et seront consignés auprès d'un huissier de justice identifié ci-dessous.

Dans l'éventualité où l'une des clauses du présent Règlement serait déclarée nulle ou non avenue, cela n'aurait en aucun cas d'incidence sur la validité du Règlement dans son ensemble. Toute modification et/ou tout avenant devront être intégrés aux présentes Conditions d'utilisation.

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Loi Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en adressant un courrier accompagné d'une photocopie de votre pièce d'identité ou de votre passeport à l'adresse suivante :

*L'Oréal Service Consommateur
7 rue Touzet TSA 40 016
93 588 Saint-Ouen Cedex
France*

Les personnes qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation.

Les informations collectées dans le cadre du Jeu pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale, sous réserve d'avoir obtenu votre accord préalable via la case à cocher présente sur le formulaire d'inscription au Jeu.

Enfin, si vous faites partie des gagnants, vous nous autorisez d'ores et déjà, gratuitement, à publier sur la Plateforme votre nom, prénom et éventuellement votre photo pendant une durée d'un an.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Si vous en faites la demande, nous vous rembourserons les frais engagés pour vous connecter à la Plateforme et participer au Jeu et ce dans la limite de 3 minutes de connexion par foyer fiscal, soit la somme de 0.11 euro pour la première minute, et 0.02 euros pour les 2 minutes suivantes. Toute connexion s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (par câble, ADSL, Fibre Optique etc) ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

La demande de remboursement devra remplir les conditions suivantes :

- Nous être envoyée au plus tard un mois après la fin du Jeu à l'adresse suivante :
L'Oréal Service Consommateur
7 rue Touzet TSA 40 016
93 88 Saint-Ouen Cedex
France
- Indiquer votre nom, prénom et adresse postale personnelle ;
- Joindre la copie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès auquel vous êtes abonné, faisant apparaître la date et l'heure de votre connexion au Site et de participation au Jeu, ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

Si vous nous avez adressé une demande par voie postale, Tous frais de timbres que vous aurez engagé afin de nous adresser des demandes relatives à l'une quelconque des dispositions du présent règlement seront remboursés au tarif lent en vigueur (base 20 g), sur simple demande. Les frais liés aux photocopies des justificatifs sont remboursés sur la base de 20 centimes d'euro le feuillet, sur simple demande.

Les remboursements seront effectués par chèque ou par virement bancaire, selon notre choix, dans les 60 jours de la réception de la demande, après vérification du bien fondé de la demande et notamment de la conformité et de la véracité des informations fournies.

Tous frais indépendant de la participation au jeu et non prévu par le présent règlement resteront à votre seule et unique charge.

DÉPÔT ET CONSULTATION DU RÈGLEMENT DU PROGRAMME

Le Règlement complet est déposé en intégralité auprès de Maître LOUIS-AMEDEE Sylvia, huissier de justice, dont l'étude est sise à SCP Nadjar & Associés, Huissiers de Justice associés, 164, avenue Charles de Gaulle 92523 Neuilly-sur-Seine cedex.

Ce Règlement est consultable sur la Plateforme pendant toute la durée du Programme. Il pourra également être envoyé sans frais, à toute personne qui en fera la demande à la Société au cours de la période du Programme, à l'adresse suivante : <http://www.laroche-posay.fr/article/contact-form/a11987.aspx>